

*Le Directeur du Cabinet
du Premier Ministre*

Paris, le 10 MAI 2004

Monsieur,

Vous avez fait part au Premier Ministre de l'inquiétude que suscite au sein de la communauté Sikh la loi du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, les collèges et les lycées publics.

Je tiens à vous rassurer pleinement, en vous rappelant, comme l'a fait le précédent ministre de l'éducation nationale en recevant à plusieurs reprises les représentants de votre communauté, que l'école n'est pas un lieu d'uniformité qui ignorerait le fait religieux et que les élèves des écoles, des collèges et des lycées publics sont naturellement libres de vivre leur foi et de suivre leurs traditions. Cette liberté doit naturellement s'exercer dans le respect de la neutralité de l'école qui garantit la liberté de chacun.

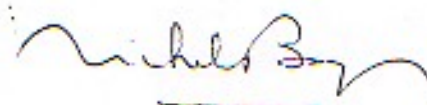
En application de ce principe, l'objectif de la loi est seulement d'interdire les signes qui, en manifestant ostensiblement une appartenance religieuse, seraient porteurs de conflits au sein des établissements scolaires.

La loi ne concerne en aucune manière les pratiques religieuses en dehors du périmètre scolaire ni, au sein même des écoles, les signes religieux discrets qui restent autorisés. Ce n'est donc pas une loi contre les religions ni une loi d'exclusion.

D'autre part, le législateur, en fixant l'entrée en vigueur de la loi à la prochaine rentrée scolaire, a voulu clairement indiquer la primauté du dialogue et de l'explication dans sa mise en œuvre. C'est dans cet esprit que sera élaborée la circulaire d'application, pour la rédaction de laquelle des consultations ont débuté et se poursuivront avec toutes les communautés concernées.

Aujourd'hui, les jeunes Sikhs sont parfaitement intégrés dans l'école publique qui respecte leurs convictions et où ils réussissent pleinement. Soyez assuré que tout sera fait pour qu'ils continuent, dans le cadre de la nouvelle loi, de bénéficier des mêmes conditions pour faire vivre leurs traditions dans la dignité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Michel BOYON

Monsieur Singh CHAIN
Gurdwara Singh Sabha France
Culte Sikh
16-18 rue de la Ferme

93000 BOBIGNY